

Association théâtre 107 –Règlement intérieur

L'utilisation des téléphones portables est interdite en cours.

Important : Si, malgré cette interdiction, votre enfant fait des photos ou des films pendant les cours de théâtre et les utilise (réseaux sociaux,...), ni l'association, ni les intervenantes n'en seront tenues pour responsables.

Le théâtre 107- enrichi d'une expérience de plusieurs années- propose des ateliers de théâtre pour tous les âges, enfants à partir de 4 ans, adolescents adultes, débutants ou initiés.

A travers une pratique artistique, nous proposons d'aborder et d'acquérir des techniques de jeu théâtral afin d'en tirer un enrichissement personnel et de trouver du plaisir à jouer avec d'autres et devant un public, tout en respectant certaines contraintes. Cet apprentissage a pour but, à la fois la libération de l'expression personnelle et l'acceptation des autres, de leur place dans le groupe. Les groupes sont en principe organisés en fonction de l'âge des adhérents.

Contenu modulé en fonction de l'âge et du niveau :

- travail sur la voix et la respiration.
- travail sur la maîtrise du corps, se placer dans l'espace et dans le temps.
- stimulation de l'imaginaire et de la créativité individuelle et collective (par des exercices et jeux d'improvisation).
- travail sur le texte : la parole, la situation, la dramaturgie.
- pratique du jeu théâtral : interprétation, écoute, présence à soi et aux autres, engagement, prise de risque, rapport au public...
- approche critique et éléments de mise en scène.
- initiation aux aspects techniques qui participent de la pratique artistique du théâtre : lumière, son, scénographie...

Le spectacle de fin d'année, s'il est un aboutissement, ne résume cependant pas la somme du travail réalisé en cours d'année.

Intervenant(e)s

Agnès Bouteilloux de l'Association « AZAG »
Laure Gaillagot de l'Association « Les Ateliers de l'Orange »

Fonctionnement

Les ateliers ont lieu une fois par semaine, hors vacances scolaires.

La première séance, gratuite, est une séance d'essai. La participation au second cours implique une inscription définitive et le paiement intégral des cours à venir : 3 chèques encaissés au début de chaque trimestre. En conséquence, à défaut de paiement, l'impossibilité de poursuivre les cours sera automatique. Les tarifs sont forfaitaires et non remboursables. De même il est indispensable de fournir l'attestation de responsabilité civile le plus rapidement possible.

Il est important d'être assidu et ponctuel afin de ne pas perturber le déroulement du travail. Un contrôle de présence est effectué systématiquement en début de cours.

Toute absence doit être OBLIGATOIREMENT signalée directement par SMS ou appel téléphonique avant le début du cours aux intervenantes :

Agnès Bouteilloux : 0664917415
Laure Gaillagot : 0660758365

Les enfants / adolescents qui perturbent leur groupe de façon répétée et qui continuent malgré les discussions avec eux-mêmes et leurs parents pourront être exclus de l'atelier théâtre et non repris l'année suivante.

A la fin des cours, les parents doivent venir chercher leurs enfants, qui sont sous leur responsabilité dès la sortie de la salle de cours. Agnès et Laure ne sont pas tenues d'assurer la garde des enfants à l'issue des cours.

Autres activités

- Afin de proposer une ouverture aux différentes formes du spectacle vivant, le Théâtre 107 peut être amené à proposer des sorties collectives pour les participants aux ateliers et leur entourage, à la découverte des spectacles proposés dans la programmation locale.
- Reprise des pièces de la troupe des adultes au cours de l'année : elles sont jouées dans différentes salles autour de Carbonne.
- Possibilité pour les ateliers des enfants et des adolescents de participer à des festivals (Lafitte, Labarthe...) ou à des actions caritatives (le Téléthon).

Vie associative

Le Théâtre 107 est une association loi 1901 subventionnée par la mairie de Carbonne. Comme toute association, elle ne peut vivre que grâce à la participation des adhérents et l'engagement des bénévoles.

L'Assemblée Générale annuelle est un moment fort de son fonctionnement auquel vous êtes très chaleureusement invité(e).